

Réf: Dossier 342293

## Avis de constitution

### SOCIETE « GREATCHOICE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme TRANCHE, Lot  
23/17, Ilot 238

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GREATCHOICE »

Objet :  
-COURTAGE EN COMMUNICATION  
-LE COMMERCE GENERAL  
-LA RENOVATION D'HABITATION  
-LE PUBLIE REPORTAGE  
-PRESTATION DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et plus généralement, toute activité connexe ou similaire se rattachant à l'objet ci-dessus, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et/ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7eme TRANCHE, Lot  
23/17, Ilot 238

Dirigeant(s) Mlle DIOP CHRISTINA FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09253 du 11/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54938/GTCA/RC/2024 du 11/09/2024

